

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PAYS BASQUE
PROJET DE REVISION DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT
DES COMMUNES
DE ALCAY-ALCABEHETY-SUNHARETTE, CAMOU-CIHIGUE, ETCHEBAR,
LACARRY-ARHAN-CHARRITTE-DE-HAUT, LAGUINGE-RESTOUE, LICHANS-
SUNHAR, LICQ-ATHEREY, OSSAS-SUHARE, SAUGUIS-SAINT-ETIENNE, TARDETS-
SORHOLOUS, TROIS-VILLES, ALOS-SIBAS-ABENSE

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Président de la Communauté d'Agglomération Pays Basque a prescrit l'ouverture de l'enquête publique relative à la **révision du zonage d'assainissement collectif et non collectif des douze communes de Haute Soule susvisées** qui se déroulera pendant une durée de 32 jours consécutifs du :

Lundi 22 juin 2020 au Jeudi 23 juillet 2020 inclus

Commissaire enquêteur : Monsieur Fernand LAGRILLE a été désigné en qualité de commissaire enquêteur.

Consultation du dossier d'enquête :

Le dossier papier sera déposé à la mairie de chaque commune, pour y être consulté pendant toute la durée de l'enquête aux jours habituels d'ouverture des mairies au public.

Le dossier dématérialisé est consultable et le registre dématérialisé accessible sur le même site internet : <https://www.registre-dematerialise.fr/1902>. Un accès gratuit au dossier d'enquête est garanti par la mise à disposition d'un poste informatique en mairie aux horaires habituels d'ouverture.

Observations et propositions du public :

Pendant toute la durée de l'enquête, chacun pourra consigner ses observations et propositions, et les adresser au commissaire-enquêteur :

- Préférentiellement par voie dématérialisée :
 - o sur le registre dématérialisé visé ci-dessus <https://www.registre-dematerialise.fr/1902> ;
 - o ou à l'adresse regie-eau-secteur6@communaute-paysbasque.fr en indiquant comme objet : «enquête publique zonage d'assainissement Haute Soule ».
- Par rendez-vous téléphonique au 06 86 76 65 61
- Par courrier, au siège de l'enquête publique, à l'adresse : M. le Commissaire Enquêteur du zonage d'assainissement de Haute Soule – Mairie de Mauléon, square Jean Moulin, 64130 MAULEON-LICHARRE avec la mention [NE PAS OUVRIR].
- Sur les registres d'observations en papier

Toute observation, courrier postal ou courriel, réceptionné après le 23 juillet 2020 à 18h00 ne pourra être pris en considération par le commissaire enquêteur.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public les :

- **Lundi 22 juin 2020 de 9h à 12h à la mairie de Tardets-Sorholus ;**
- **Lundi 22 juin 2020 de 14h à 17h à la mairie de Licq-Athérey ;**
- **Jeudi 9 juillet 2020 de 9h à 12h à la mairie de Sauguis-St-Etienne ;**
- **Jeudi 9 juillet 2020 de 14h à 17h à la mairie d'Alçay-Alcabehty-Sunharette ;**
- **Jeudi 23 juillet 2020 de 10h à 12h à la mairie de Lichans-Sunhar.**

Dispositions spécifiques liées au COVID

Les mesures sanitaires préconisées dans les mairies devront être strictement respectées (port du masque et distanciation physique notamment).

Suites données à l'enquête et information du public :

A l'expiration du délai d'enquête prévu à l'article 1^{er}, le registre d'enquête sera clos.

Le rapport et les conclusions motivées seront établis par le commissaire-enquêteur dans un délai de trente jours à compter de la clôture de l'enquête et pourront être consultés pendant une durée d'un an.

Les informations peuvent être demandées auprès de :

- CAPB DGA Eaux : M. Laurent CHAUVIERE : 05.59.70.34.35

Le Président